



DIVORCÉ(E) ?

L'ÉGLISE VOUS ACCUEILLE !

ECR EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE-GÈNEVE
EN MARCHÉ À VOS CÔTÉS !

**Je suis divorcé donc
je suis excommunié ?**

**Je suis divorcé, ai-je
encore le droit d'aller
à l'église ?**

**Je suis divorcée, puis-je faire baptiser
mon enfant ?**

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LE DIVORCE

Quelle que soit la situation que vous viviez, l'Église catholique ne vous excommunie pas. Bien au contraire.

De plus, un récent document du pape François a affirmé fortement l'appartenance de tous les baptisés à la communauté ecclésiale.

ET MOI ?

Le divorce est cependant une épreuve importante et les blessures spirituelles autant qu'émotionnelles peuvent ébranler profondément les fondements de notre vie. De nouvelles questions peuvent émerger par rapport à soi, aux autres, à l'Église, à Dieu.

Parfois, le sentiment de ne pas pouvoir pardonner reste vivace et empêche la vie de s'ouvrir à de nouveaux horizons, nous laissant comme ligotés à un passé douloureux.

Il est important de faire en sorte que les personnes divorcées engagées dans une nouvelle union sentent qu'elles font partie de l'église qu'elles "ne sont pas excommuniées"



et qu'elles ne sont pas traitées comme telles, car elles sont incluses dans la communion ecclésiale. Ces situations exigent aussi que ces divorcés bénéficient d'un discernement attentif et qu'ils soient accompagnés avec beaucoup de respect, en évitant tout langage et toute attitude qui fassent peser sur eux un sentiment de discrimination ; il faut encourager leur participation à la vie de la communauté.

Pape François

L'ÉGLISE VOUS ACCUEILLE !

L'Église catholique de Genève a le souci d'accompagner vos vécus, dans leur dimension humaine, spirituelle et religieuse. Nous vous offrons la possibilité de rencontrer une personne compétente, prêtre, théologien canoniste (pour ce qui concerne les demandes de reconnaissance de nullité de mariage) ou psychologue, en fonction de votre demande.

SEIGNEUR,

Toi qui m'aimes tel que je suis
et non tel que je me rêve,
aide-moi à accepter ma condition
d'homme limité, mais appelé à se dépasser.

Apprends-moi à vivre
avec mes ombres et mes lumières,
mes douceurs et mes colères,
mes rires et mes larmes, mon passé
et mon présent.

Donne-moi de m'accueillir
comme tu m'accueilles,
de m'aimer comme tu m'aimes.

Délivre-moi de la perfection
que je veux me donner,
ouvre-moi à la sainteté
que tu veux m'accorder.

Père Michel Hubaut

Pour prendre contact,
n'hésitez pas
à composer
le 079 636 74 13
Pastorale Familiale